



SÛRETÉ - FORMATION SUPERVISEUR SÛRETÉ (11.2.4)

Publics

Formation destinée aux personnes exerçant les fonctions définies au point 11.2.4, incluant les superviseurs des agents des catégories 11.2.3.1 à 11.2.3.5, ainsi que les individus effectuant les tâches décrites aux points 11.2.3.6 à 11.2.3.10, conformément aux exigences réglementaires.

Objectifs

- Assimiler les prescriptions légales et assurer leur application rigoureuse.
- Comprendre les tâches de supervision et les responsabilités associées.
- Contrôler la qualité des opérations et identifier les axes d'amélioration.
- Réagir efficacement à la détection d'articles prohibés en suivant les protocoles établis.
- Développer des compétences pour former, encadrer et motiver une équipe de manière proactive.

Pédagogie

- Formation dispensée par un formateur certifié ENAC (École Nationale de l'Aviation Civile), garantissant une expertise reconnue.
- Supports de cours officiels certifiés ENAC, combinant cours magistraux et travaux pratiques pour une approche complète et interactive.

€ Coût de la formation

- Superviseurs d'agents 600€ / Superviseurs d'agents qualifiés 350€
- Tarif adapté à vos groupes nous consulter



LIEU

Guadeloupe,
Réunion, Guyane.

PRÉ-REQUIS

Bonne maîtrise du français
parlé et écrit.

Formation 11.2.2 validée

VALIDITÉ

5 ans

RESPONSABLE

Carole Marchand

DURÉE

Superviseurs d'agents (points
11.2.3.1 à 11.2.3.5)

21 heures

Superviseurs d'agents qualifiés
(points 11.2.3.6 à 11.2.3.10)

10h30

ACCESSIBILITÉ PSH

Accompagnement spécifique
pour les personnes en situation
de handicap.

DÉLAI D'ACCÈS

48 H.

VALIDATION.

Test de fin de session et
attestation, note minimale
requis: 12/20.

RÉSULTATS

Taux de satisfaction **100%**

Taux d'obtention **100%**

MAJ Jan 2026

K_IND_01_09



Programme

Actes illicites et menaces :

- Historique, menaces actuelles et cadre légal.

Culture de sûreté :

- Résilience, menace interne et radicalisation.

Sûreté aérienne (COMAT, COMAIL, AB, FA) :

- Objectifs, organisation et mesures spécifiques.

Obligations des agents :

- Responsabilités et procédures de contrôle.

Contrôle des personnes :

- Vérifications, accès et signalements.

Articles prohibés :

- Identification, notification et gestion.

Réaction aux incidents :

- Protocoles face aux articles prohibés et dissimulés

Protection du matériel :

- Exigences pour sécuriser les équipements des transporteurs
aériens.

Avant d'accéder à cette formation, un agent doit avoir subi avec succès la vérification de ses antécédents prévue au point 11.1.3 de l'annexe du règlement (UE) 2015/1998.



Guadeloupe

RUE AMÉDÉE BARBOTTEAU
IMMEUBLE IDAÏA
97122 MOUDONG SUD / JARRY

☎ +590 590 69 81 80

Réunion

Imm. Farman, 1er étage,
4 rue Henri Farman,
97438 DUPARC Sainte-Marie

☎ +262 262 66 85 85

Guyane

Rés. Coeur d'Ebene,
1 rue Wapa,
97354 RÉMIRE-MONTJOLY

☎ +594 694 13 51 33

Restez connecté !



aerokonsult_group



Aerokonsult Group



Aerokonsult

✉ formation.continue@aerokonsult-group.com